

Le hotspot de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien

Résumé du Profil d'Écosystème





Photos de couverture de gauche à droite: Femme Antandroy portant un panier, Berenty, Madagascar. © Conservation International/photo by Russell A. Mittermeier; Mangrove, île de Grande Comore, Comores. © O. Langrand

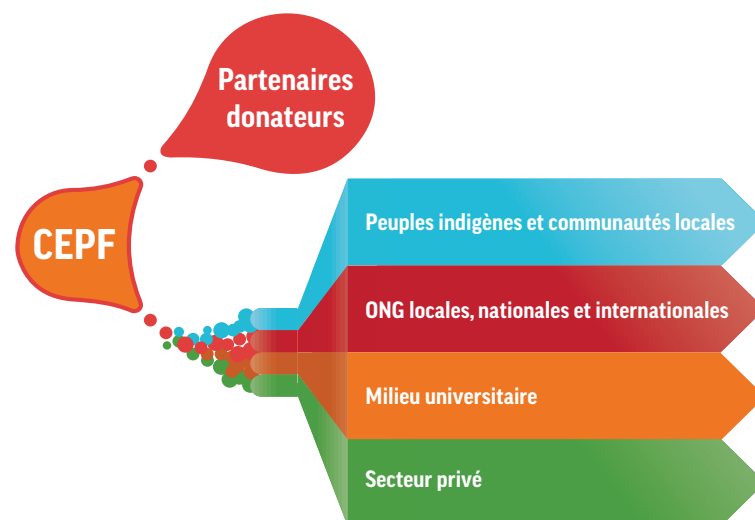
^ Tisserin sakalave (*Ploceus sakalava*) sur *Delonix floribunda*, Arboretum d'Antsokay, Toliara, Madagascar. © Andry Petignat / Arboretum d'Antsokay

À propos du CEPF

Le maintien de la diversité biologique est essentiel pour une planète saine et à l'épanouissement des communautés, mais les espèces du monde entier sont actuellement extrêmement menacées. Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques (CEPF) joue un rôle stratégique unique pour faire face à la crise de l'extinction en mobilisant et responsabilisant la société civile – organisations non gouvernementales, communautés, peuples autochtones, institutions académiques, etc. – pour protéger les hotspots de la biodiversité mondiale. Ces derniers font partie des zones terrestres les plus diversifiées sur le plan biologique et les plus menacées de la planète. Depuis 2001, le CEPF a promu une conservation durable de la biodiversité, menée au niveau local, par le biais de subventions totalisant 278 millions de dollars à plus de 2660 organisations dans 109 pays en développement et en transition économique. Les résultats comprennent plus de 16 millions d'hectares d'aires protégées formelles, 1100 espèces menacées qui sont protégées et plus de 4300 communautés qui ont bénéficié d'un soutien.

Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence française de développement (AFD), de Conservation International, de l'Union européenne, du Fonds pour l'environnement mondial, du gouvernement du Japon et de la Banque mondiale. Un financement du Fonds vert pour le climat (FVC) a été mis à la disposition du CEPF pour Madagascar et les îles de l'océan Indien par l'intermédiaire de l'AFD en tant qu'entité accréditée auprès du FVC.

Comment fonctionne le CEPF



Hotspot

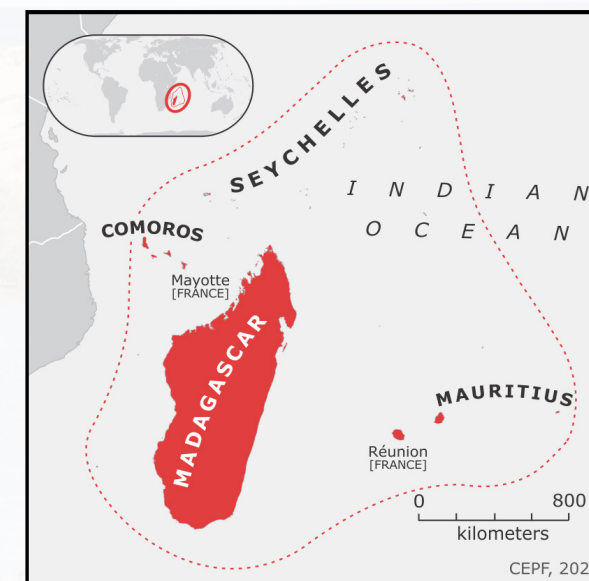
Le hotspot de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien - qui comprend Madagascar, les Comores, Mayotte (non éligible), Maurice, la Réunion (non éligible) et les Seychelles - est une priorité pour la conservation, non seulement parce qu'il est une des régions les plus riches en biodiversité de la planète, mais aussi en raison du nombre élevé d'espèces menacées qu'il abrite. L'une des caractéristiques les plus remarquables de ce hotspot est l'endémisme floristique et faunistique extrêmement élevé. L'endémisme est marqué non seulement au niveau des espèces, mais aussi à des niveaux taxonomiques plus élevés.

L'importance biologique de ce hotspot est particulièrement élevée pour les mammifères, les reptiles et les plantes. Il abrite, par exemple, environ 15000 espèces de plantes, dont plus de 12000 ne se trouvent nulle part ailleurs sur terre. Il y a de grandes populations de mammifères marins dans plusieurs régions côtières du hotspot. Le hotspot fournit également à des millions de personnes de l'eau douce, de la nourriture, une protection contre les conditions météorologiques extrêmes et d'autres services écosystémiques essentiels à leur survie.

Au total, 329 zones clés pour la biodiversité (ZCB) ont été identifiées à Madagascar et dans les îles de l'océan Indien, couvrant une superficie de 9,6 millions d'hectares. Ces zones comprennent des écosystèmes terrestres, d'eau douce et marins. Le pays qui compte le plus grand nombre de ZCB est Madagascar, qui représente 95 % de la superficie totale du hotspot.

Les deux phases d'investissement que le CEPF a réalisées dans le hotspot ont joué un rôle important dans le soutien à

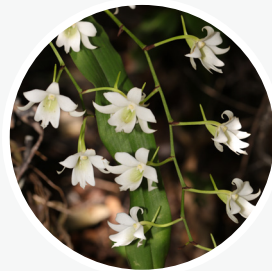
la société civile locale pour leur participation effective aux activités de conservation. Au cours de la première phase (2001-2012), 5,6 millions de dollars ont été investis au travers de 18 organisations de la société civile de Madagascar seulement, tandis qu'au cours de la deuxième phase (2015-2022), le CEPF a soutenu 92 organisations aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles grâce à 128 subventions d'une valeur de 12,3 millions de dollars. Les résultats comprennent la contribution à la création ou à l'extension de 1608020 hectares de zones protégées.



Le hotspot de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien

Ifaty, sud-ouest de Madagascar. © O. Langrand.

Importance biologique du hotspot



À ELLE SEULE, MADAGASCAR
POSSÈDE PLUS DE
11866

ESPÈCES DE
PLANTES
VASCULAIRES
ENDÉMIQUES¹

Orchidée (*Sobennikoffia poissoniana*), répertoriée comme Vulnérable sur la Liste rouge de l'UICN des espèces menacées, Madagascar. © David Rabehevitra



Tachycnemis seychellensis. © O. Langrand

PARMI LES
365
ESPÈCES D'AMPHIBIENS
de Madagascar, une seule
n'est pas endémique¹.

MADAGASCAR
compte **5** familles de plantes
vasculaires, **4** familles
d'oiseaux et **5** familles de
primates qui ne se trouvent
nulle part ailleurs dans le
monde.



Lépilemur de Milne-Edwards (*Lepilemur edwardsi*), Parc National des Tsingy de Bemaraha, Madagascar. © Andry Petignat / Arboretum d'Antsokay

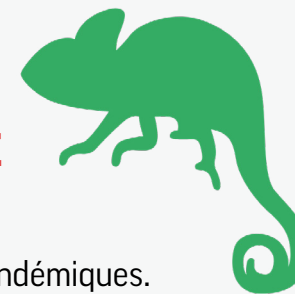
PARMI LES
174

ESPÈCES DE MAMMIFÈRES
INDIGÈNES ET NON-VOLANTS
TROUVÉES À MADAGASCAR

**TOUTES
SONT
ENDÉMIQUES¹.**

LA RÉGION ABRITE

496
ESPÈCES DE
REPTILES



dont 94% sont endémiques.
Certains groupes ont souffert d'un
taux d'extinction élevé, comme
les tortues géantes, dont le seul
représentant restant est la tortue
d'Aldabra (*Aldabrachelys gigantea*).

LES SEYCHELLES

sont également caractérisées par un
taux d'endémisme élevé. Parmi les
plantes vasculaires, **24%** des **545**
espèces indigènes sont endémiques.
Quant aux vertébrés, **83%** des
mammifères, **5%** des oiseaux et **72%**
des reptiles sont endémiques.



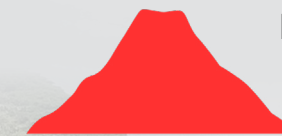
© URF, Getty Images

Comme la plupart des îles tropicales,
l'archipel des **COMORES**

est connu pour abriter une biodiversité
remarquable, caractérisée par de nombreuses
espèces endémiques.

20 PARI 96 ESPÈCES D'OISEAUX

présentes sur l'archipel sont endémiques, de
même que 14% des espèces de mammifères
terrestres et 15% des espèces végétales.



EN RAISON DE LEUR ORIGINE VOLCANIQUE,
de leur ancienneté et isolement, il existe
une grande diversité et un haut degré
d'endémisme de la flore et de la faune sur
Maurice et Rodrigues.

ENVIRON 35% DES PLANTES VASCULAIRES

et 80% des vertébrés de

MAURICE
sont endémiques.

¹: Goodman, 2022. The New Natural History of Madagascar. Princeton University Press

Menaces MADAGASCAR

- La principale cause de la déforestation est le défrichage pour l'agriculture de subsistance; la pression démographique qui a entraîné un raccourcissement du cycle de jachère et la mise en culture sur des pentes abruptes à faible rendement et fortement érodable.
- Le surpâturage est également un facteur majeur de déforestation, particulièrement dans l'ouest et le sud de Madagascar; le brûlis des prairies pour stimuler la croissance qui provoque des incendies de forêt.
- La production de combustibles (bois de chauffe et charbon de bois) est une autre menace importante, car le bois de chauffe représente 92 % de l'énergie utilisée par la population malgache.

Menaces MAURICE

- Les principales menaces pesant sur la biodiversité terrestre sont les espèces exotiques envahissantes, les ravageurs et les maladies, le changement d'affectation des terres, la fragmentation des habitats, les incendies et le changement climatique.
- Les causes profondes sont notamment la surpopulation, la pression exercée sur les terres disponibles, la faible priorité accordée au financement de la conservation par le secteur public, le manque de sensibilisation à la valeur des espèces et des écosystèmes autochtones, ainsi que le manque de capacité et de financement des organisations de conservation.

Baobab Fony (*Adansonia rubrostipa*), © O. Langrand

Menaces COMORES

- Les écosystèmes terrestres sont menacés par l'exploitation forestière, l'extraction des minéraux (scories basaltiques), le défrichage des terres pour l'agriculture et les feux de brousse allumés pour défricher les pâturages et la pratique de la culture itinérante.
- Les causes profondes sont l'insécurité foncière relative aux terres cultivables, la forte croissance démographique, la législation forestière inadéquate et la législation environnementale incomplète et non appliquée.

Menaces SEYCHELLES

- Les espèces exotiques envahissantes constituent la menace la plus importante pour la biodiversité terrestre. Leur impact est aggravé par d'autres facteurs, notamment le changement d'affectation des terres (défrichage des forêts pour les infrastructures ou le développement résidentiel), les incendies, l'intensification du commerce et des transports internationaux et inter-îles, ainsi que le changement climatique.
- Les causes profondes sont notamment le développement économique et le manque de capacité dans la mise en œuvre des politiques environnementales.

Plage d'Anse Lazio, île de Praslin, Seychelles. © Conservation International/photo de Russell A. Mittermeier

Investissements antérieurs du CEPF

Principaux résultats

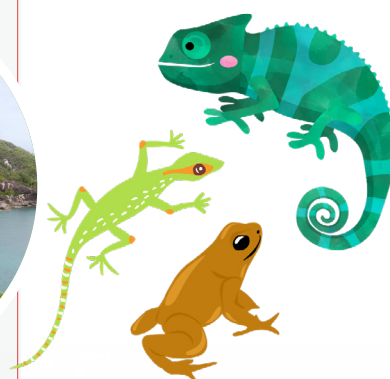
UN INVESTISSEMENT DE SEPT ANS conclu en novembre 2022, a octroyé 128 subventions pour un total de **12,3 MILLIONS DE DOLLARS.**

Amélioration de la gestion de **2 millions d'hectares** de zones clés pour la biodiversité et **969000 HECTARES** de paysages de production, ce qui a permis d'améliorer les conditions de vie **des communautés locales.**

104965 HECTARES de zones protégées créées et/ou étendues.



Mahé © O. Langrand



Premier atlas **DES REPTILES ET AMPHIBIENS DES COMORES.**



158 **ESPÈCES MENACÉES AU NIVEAU MONDIAL** ont bénéficié d'actions de conservation.



112 réseaux et partenariats ont été créés et/ou renforcés.

17 LOIS, RÈGLEMENTS ET POLITIQUES contenant des dispositions relatives à la conservation ont été adoptés ou modifiés.

67% des organisations ont bénéficié de renforcement de capacités en matière de conservation.

Un total de **6556 PERSONNES** a reçu des rétributions en espèces.



Technicienne travaillant sur l'écologie d'*Eulmeur mongoz* dans les forêts d'Anjouan, Comores. © Dahari



Hommes en pirogues galawa, Grande Comore, Comores © O. Langrand

5 Succès des bénéficiaires du CEPF

1.

Aux Seychelles, Island Biodiversity & Conservation a travaillé avec de nombreuses entités touristiques, en particulier des hôtels, pour promouvoir l'adoption de protocoles de biosécurité afin d'éviter la réinfestation par les espèces exotiques envahissantes pendant les rénovations et d'améliorer le contrôle des rats et des martins tristes qui résident dans leurs propriétés. Ce travail a été essentiel pour faire face à la menace des espèces envahissantes, l'une des menaces les plus importantes pour la biodiversité aux Seychelles.



Plage d'Anse Lazio, île de Praslin, Seychelles. © Conservation International/photo de Russell A. Mittermeier

2.

À Madagascar, Ny Tanintsika a collaboré avec le Département des sciences naturelles de l'Université d'Antananarivo pour mener des recherches sur le repeuplement des vers à soie sauvages dans les forêts de tapia (*Uapaca bojeri*) et pour travailler avec les communautés locales afin d'améliorer leurs moyens de subsistance. En collaboration avec l'Union Amafi, un groupe de communautés de base qui gère la forêt de tapia dans le district d'Ambatofinandrahana, le projet visait à soutenir la production de plants de tapia et d'autres espèces d'arbres, à patrouiller pour surveiller les pressions exercées sur les forêts de tapia et à fournir une assistance aux chercheurs. À la fin du projet, la densité de vers à soie avait été multipliée par 60 par rapport à la densité initiale en 2020, qui était de 50 à 80 individus par hectare. La recherche a été complétée par la mise en place d'une maison de la soie pour la transformation des cocons en fil, la formation à la teinture et au tissage de la soie pour 30 femmes, et la création d'un système villageois de crédit et d'épargne pour améliorer et stimuler les sources de revenus des communautés locales. À la fin du projet, 793 kilogrammes de cocons bruts et de fils de soie étaient stockés dans la maison de la soie, et 1,5 tonne de cocons supplémentaires étaient disponibles dans les villages voisins. Au total, 200 hommes et 150 femmes ont enregistré une augmentation de revenus grâce au projet, dont les bénéfices sont attendus dans les années à venir.



Production de soie sauvage, Baie de Bombetoka, Madagascar © Fondation Tany Meva

3.

La Mauritian Wildlife Foundation (MWF) travaille depuis des décennies à l'amélioration des perspectives de deux oiseaux endémiques menacés à l'échelle mondiale, la perruche écho (*Psittacula eques*) et le pigeon rose (*Nesoenas mayeri*). Ces deux espèces ont connu un déclin en raison de la destruction importante des forêts de Maurice, de la prédation par des chats, des rats et des singes introduits et de la concurrence avec des espèces d'oiseaux envahissants introduits. Une combinaison d'actions de conservation a permis d'assurer l'avenir de ces deux espèces, notamment l'élevage en captivité, les lâchers dans la nature, l'amélioration des nids, la fourniture de nids artificiels, l'alimentation complémentaire, le sauvetage et la manipulation des œufs et des poussins, le contrôle des prédateurs et des concurrents, et l'introduction d'oiseaux dans des propriétés privées. Grâce à ce travail et à celui d'autres groupes de conservation, la situation de ces deux espèces s'est améliorée et la liste rouge de l'UICN des espèces menacées a modifié leur statut en 2019, passant d'espèce 'en danger' à 'vulnérable'.



Perruche de Maurice (*Psittacula eques*), Maurice © O. Langrand

4.

À Madagascar, le Peregrine Fund s'est associé aux communautés locales pour améliorer la gestion du Complexe Tsimembo Manambolomaty, une zone diversifiée composée de marais, de lacs, de savanes, de mangroves et de forêts sèches à feuilles caduques. Treize communautés locales ont été formées à la gestion des terres, à l'agriculture et à la pêche durables, ce qui a permis de diversifier et d'améliorer les moyens de subsistance et de renforcer la protection de ce site de 62745 hectares.



Activité de reboisement, aire protégée de Tsimembo Manambolomaty, Madagascar © The Peregrine Fund/Lily-Arison Rene de Roland

5.

L'organisation Dahari s'est attaquée au taux élevé de déforestation aux Comores en mettant en œuvre un projet pilote dans la forêt de Moya qui a montré comment des activités de restauration participatives avec les communautés locales peuvent parvenir à la conservation et à la gestion de la forêt tout en protégeant une population importante d'une espèce endémique en danger critique d'extinction, la roussette de Livingstone (*Pteropus livingstonii*).



Roussette de Livingstone (*Pteropus livingstonii*) ©Dahari

Développement du profil d'écosystème

Avant de s'engager à financer des projets dans un *hotspot*, le CEPF développe un "profil d'écosystème", une évaluation du *hotspot* et une stratégie pour l'investissement du CEPF. Ce travail identifie les menaces, la situation économique actuelle et les priorités de conservation. Le profil de l'écosystème fait le point sur la situation de la région d'une manière qui peut servir de guide pour l'élaboration d'un plan d'action pour d'autres entités intéressées par la conservation du *hotspot*.

Bien que le CEPF ait investi à Madagascar à partir de 2001, son premier profil d'écosystème couvrant l'ensemble du hotspot de Madagascar et des îles de l'océan Indien n'a été développé qu'en 2014.

Il a guidé les investissements du CEPF entre 2015 et 2022. En 2022, avant la nouvelle phase d'investissement (2022-2027), une équipe comprenant Conservation International, Biotopie, le Missouri Botanical Garden et ASITY Madagascar a préparé une mise à jour du profil. La prise en compte du changement climatique, en particulier l'adaptation au changement climatique, est au cœur de cette mise à jour, compte tenu de l'importance de cet enjeu face aux menaces de perte d'écosystèmes et d'extinctions d'espèces. Un financement du Fonds Vert pour le Climat (FVC) a été mis à la disposition du CEPF pour Madagascar et les îles de l'océan Indien par l'intermédiaire de l'Agence Française de Développement en tant qu'entité accréditée auprès du FVC.

L'élaboration du profil actualisé de l'écosystème a été un processus participatif et des consultations collectives ont été organisées avec la participation de divers ministères, d'ONG nationales et internationales, d'associations, d'entités universitaires et de centres de recherche.

Pour lire le profil complet de l'écosystème, veuillez consulter le site :

Anglais: cepf.net/MADIOprofile2022EN

Français: cepf.net/MADIOprofile2022FR

Comptage des roussettes de Livingstone, Comores. © Dahari

Orientations stratégiques et priorités d'investissement du CEPF

L'investissement du CEPF pour la période 2022-2027 se concentre sur 30 zones clés pour la biodiversité à Madagascar, 10 aux Comores, 10 à Maurice et 20 aux Seychelles. Ces sites - zones humides et cours d'eau, forêts sèches et zones côtières et marines - abritent tous des écosystèmes qui présentent une biodiversité exceptionnelle et fournissent d'importants services écosystémiques à la population. Les subventions du CEPF soutiendront des actions d'adaptation fondée sur les écosystèmes afin de restaurer et d'améliorer la gestion des zones clés pour la biodiversité qui contribuent le plus à la fourniture de services écosystémiques importants pour les populations locales. Ces actions amélioreront la résilience au changement climatique des espèces, des écosystèmes et des populations les plus vulnérables du *hotspot*. Le CEPF travaillera par l'intermédiaire d'organisations de la société civile, et l'octroi de subventions sera complété par des actions visant à renforcer leurs capacités et à les aider à développer des partenariats avec les secteurs privé et public.

ADAPTATION FONDÉE SUR LES ÉCOSYSTÈMES

La modification des conditions météorologiques résultant du changement climatique, qui affecte les précipitations et les températures, est susceptible d'avoir un impact sur les biens et services écosystémiques tels que l'eau potable et la nourriture, dont dépendent les populations. L'adaptation fondée sur les écosystèmes (AfE), qui implique la conservation, la gestion durable et la restauration des écosystèmes, doit aider les populations à s'adapter aux impacts du changement climatique. L'AfE est une solution fondée sur la nature qui tire parti de la biodiversité et des services écosystémiques pour réduire la vulnérabilité et renforcer la résilience au changement climatique.

1 DIRECTION STRATÉGIQUE

Donner aux communautés et à la société civile les moyens de mettre en œuvre des actions visant à améliorer la résilience des espèces, des écosystèmes et des populations humaines face au changement climatique dans les zones clés pour la biodiversité (ZBC) prioritaires.

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

1.1 Mettre en œuvre des actions AfE, notamment l'agroforesterie, « l'agriculture climato-intelligente », l'éradication des espèces exotiques envahissantes, la restauration des bassins versants et des écosystèmes côtiers dégradés (y compris les zones humides, les mangroves, les récifs et les herbiers marins), et la promotion de la gestion durable des écosystèmes côtiers et terrestres. La priorité sera accordée aux approches suivantes :

- Promouvoir une agroforesterie résiliente et développer une "agriculture climato-intelligente".
- Promouvoir la gestion durable des eaux douces, des zones humides et des écosystèmes marins et côtiers (mangroves, récifs coralliens, herbiers marins).
- Renforcer la gestion des écosystèmes forestiers intacts des bassins versants par la mise en œuvre de plans de gestion des zones protégées en collaboration avec les communautés locales.
- Améliorer la résilience et l'adaptation des écosystèmes.
- Restaurer les écosystèmes côtiers dégradés (zones humides, mangroves, récifs coralliens, herbiers marins).
- Restaurer les écosystèmes forestiers dégradés des bassins versants.
- Promouvoir le contrôle et l'éradication des espèces exotiques envahissantes.
- Renforcer les capacités des communautés locales en matière de suivi écologique participatif des espèces cibles des ZBC et de leurs habitats.

1.2 Soutenir la mise en place et le développement de modèles économiques qui améliorent la résilience des communautés locales au changement climatique et soutiennent les chaînes de valeur pour les produits naturels tout en renforçant les services écosystémiques qui contribuent à l'AfE.

2

DIRECTION STRATÉGIQUE

Soutenir les communautés locales et la société civile pour renforcer l'intégration de l'approche AfE, la résilience des écosystèmes et la conservation de la biodiversité dans les processus décisionnels politiques et économiques et dans l'éducation.

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- 2.1. Développer des stratégies d'engagement avec les acteurs du secteur privé pour l'intégration de l'AfE dans leurs activités, ainsi que pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources naturelles renouvelables.
- 2.2. Soutenir la société civile pour qu'elle diffuse des informations et influence les processus décisionnels politiques et économiques en faveur des priorités de conservation de la biodiversité, des services écosystémiques et de l'AfE.
- 2.3. Soutenir la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre de mesures de réduction des risques de catastrophes.

3

DIRECTION STRATÉGIQUE

Renforcer les capacités des communautés locales et de la société civile aux niveaux régional et local pour améliorer la capacité d'adaptation et réduire l'exposition aux risques liés au changement climatique.

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- 3.1. Renforcer les capacités techniques, administratives et financières des organisations locales de la société civile ayant des missions liées à l'environnement et à la lutte contre le changement climatique.
- 3.2. Promouvoir les échanges et les partenariats (au niveau national et régional) entre les organisations de la société civile travaillant dans les ZCB prioritaires, afin de renforcer les capacités techniques, organisationnelles, de gestion et de collecte de fonds.
- 3.3. Soutenir l'émergence d'une nouvelle génération de professionnels de la conservation et d'organisations spécialisées dans la conservation de la biodiversité, les services écosystémiques et le changement climatique en soutenant, par de petites subventions, des formations techniques et pratiques ainsi que des visites d'échange.

4

DIRECTION STRATÉGIQUE

Soutenir la recherche et assurer la diffusion des résultats pour la promotion et l'amélioration des connaissances sur les actions d'AfE et les bonnes pratiques y afférentes.

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- 4.1. Soutenir les activités de recherche appliquée qui permettent de mieux comprendre le rôle d'écosystèmes spécifiques et de tester l'efficacité de techniques prometteuses d'AfE.
- 4.2. Soutenir les activités de recherche qui mesurent et vérifient l'impact du portefeuille de subventions sur les services écosystémiques.
- 4.3. Soutenir la société civile pour promouvoir la sensibilisation et l'éducation du public à la biodiversité, aux priorités de conservation, à la résilience climatique, aux services écosystémiques et à l'AfE.

5

DIRECTION STRATÉGIQUE

Assurer un leadership stratégique et une coordination efficace des investissements du CEPF dans le hotspot par l'intermédiaire d'une équipe de mise en œuvre régionale.

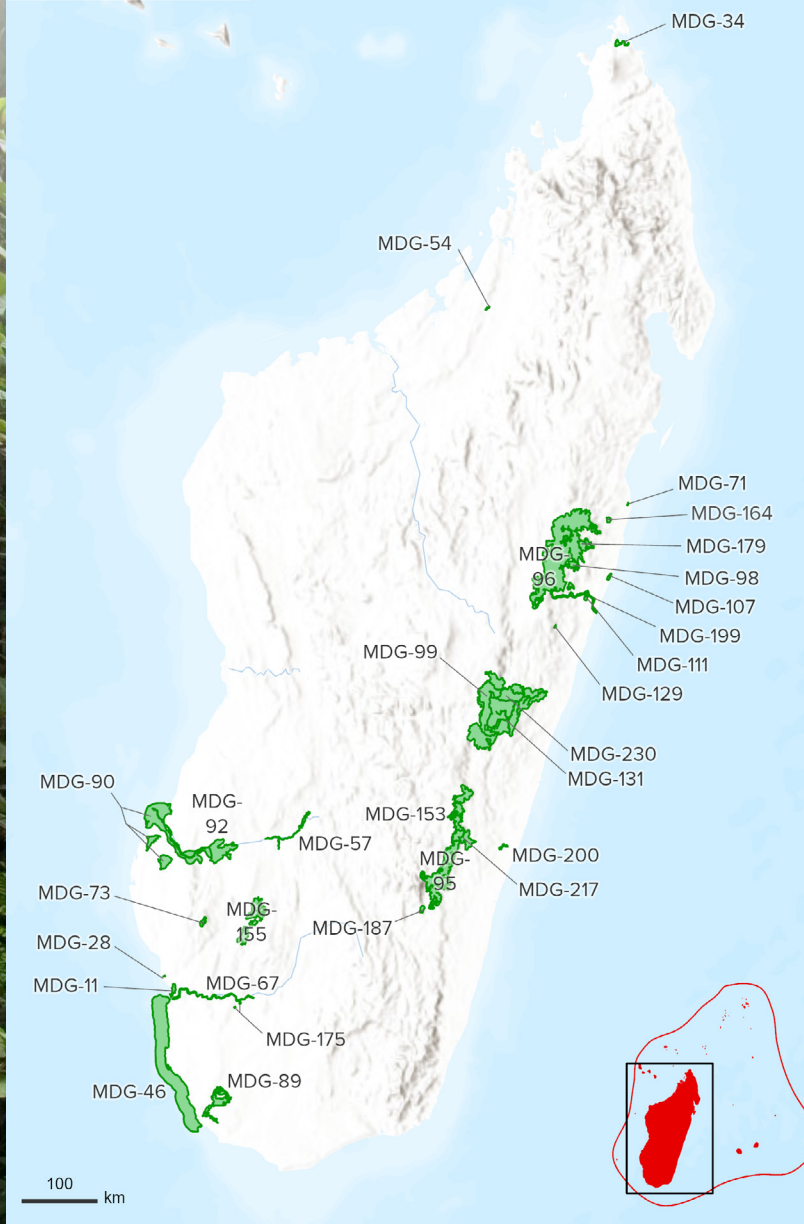
PRIORITÉS D'INVESTISSEMENT

- 5.1. Construire une large base de groupes de la société civile qui travaillent au-delà des frontières institutionnelles et politiques pour atteindre les objectifs communs de conservation décrits dans le profil de l'écosystème.
- 5.2. Améliorer les processus opérationnels et de suivi ainsi que la coordination de l'allocation des ressources du CEPF afin de garantir une mise en œuvre efficace et une orientation stratégique d'une manière responsable et transparente qui soit adaptée à l'objectif poursuivi de chaque pays.

Sites prioritaires pour l'investissement du CEPF

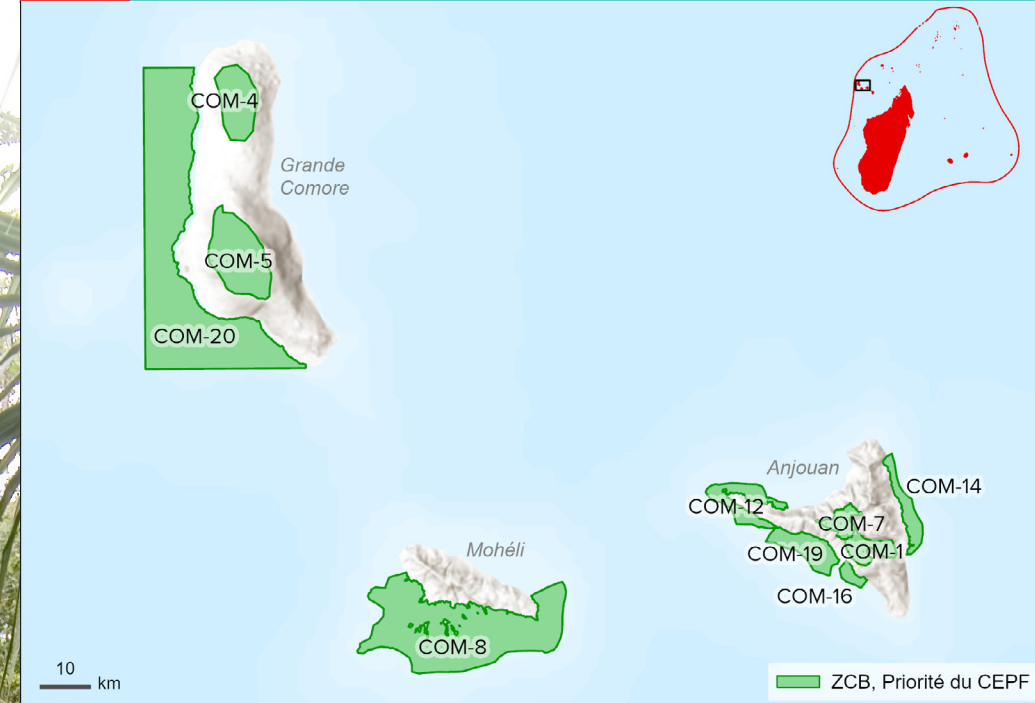
MADAGASCAR

ZCB, Priorité du CEPF



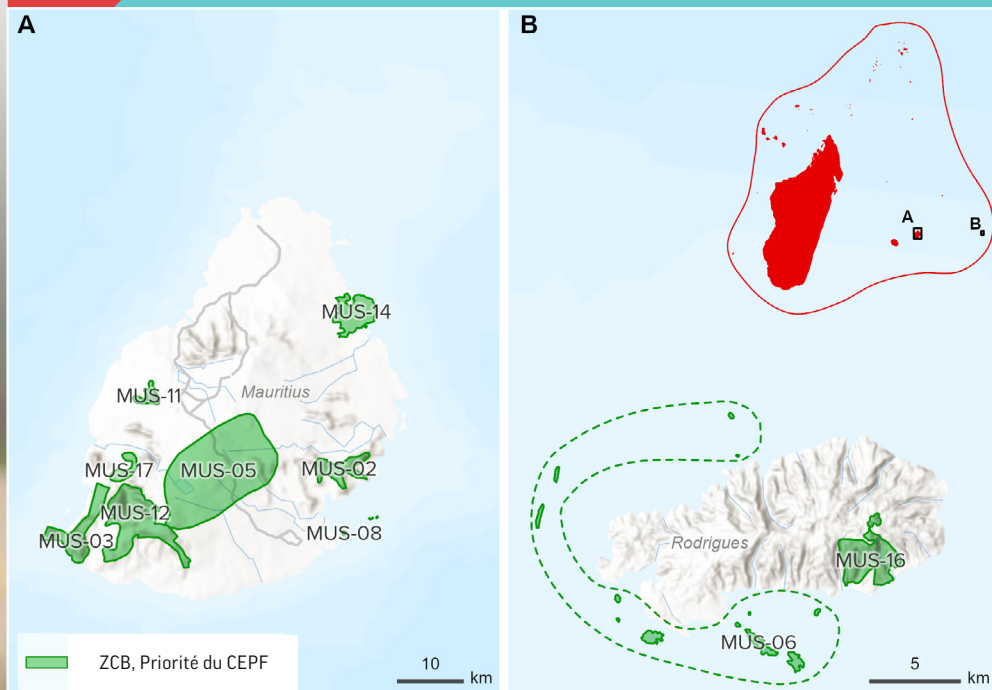
Code	Sites Prioritaires du CEPF
MDG-011	Tsinjoriake-Andatabo
MDG-028	Belanda
MDG-034	Complexe des Trois baies
MDG-046	Grand Récif de Toliary
MDG-054	Lac Tseny
MDG-057	Makay
MDG-067	Amoron'i Onilahy et Rivière Onilahy
MDG-071	Réserve Spéciale d'Analava
MDG-073	Analavelona
MDG-089	Complexe Forestier du Plateau Mahafaly
MDG-090	Complexe du Lac Ihotry - Delta Mangoky
MDG-092	Complexe Forestier de Mangoky-Ankazoabo
MDG-095	Corridor Ambositra-Vondrozo
MDG-096	Corridor Ankeniheny-Zahamena
MDG-098	Corridor Forestier Analamay-Mantadia
MDG-099	Corridor Forestier de Fandriana - Parc National de Marolambo
MDG-107	Forêt classée Vohibola
MDG-111	Forêt Sahafina (Anivorano-Brickaville)
MDG-129	Vohibe Ambalabe (Vatomandry)
MDG-131	Zones Humides Nosivolo
MDG-153	Parc National de Ranomafana
MDG-155	Parc National de Zombitse-Vohibasia et Extension
MDG-164	Réserve Naturelle Intégrale de Betampona
MDG-175	Réserve Spéciale de Beza-Mahafaly
MDG-179	Réserve Spéciale de Mangerivola
MDG-187	Réserve Spéciale du Pic d'Ivohibe
MDG-199	Rivières Mangoro-Rianila
MDG-200	Rivière Namorona-Faraony
MDG-217	Sources Faraony
MDG-230	Site Ramsar de la Rivière Nosivolo et affluents

COMORES



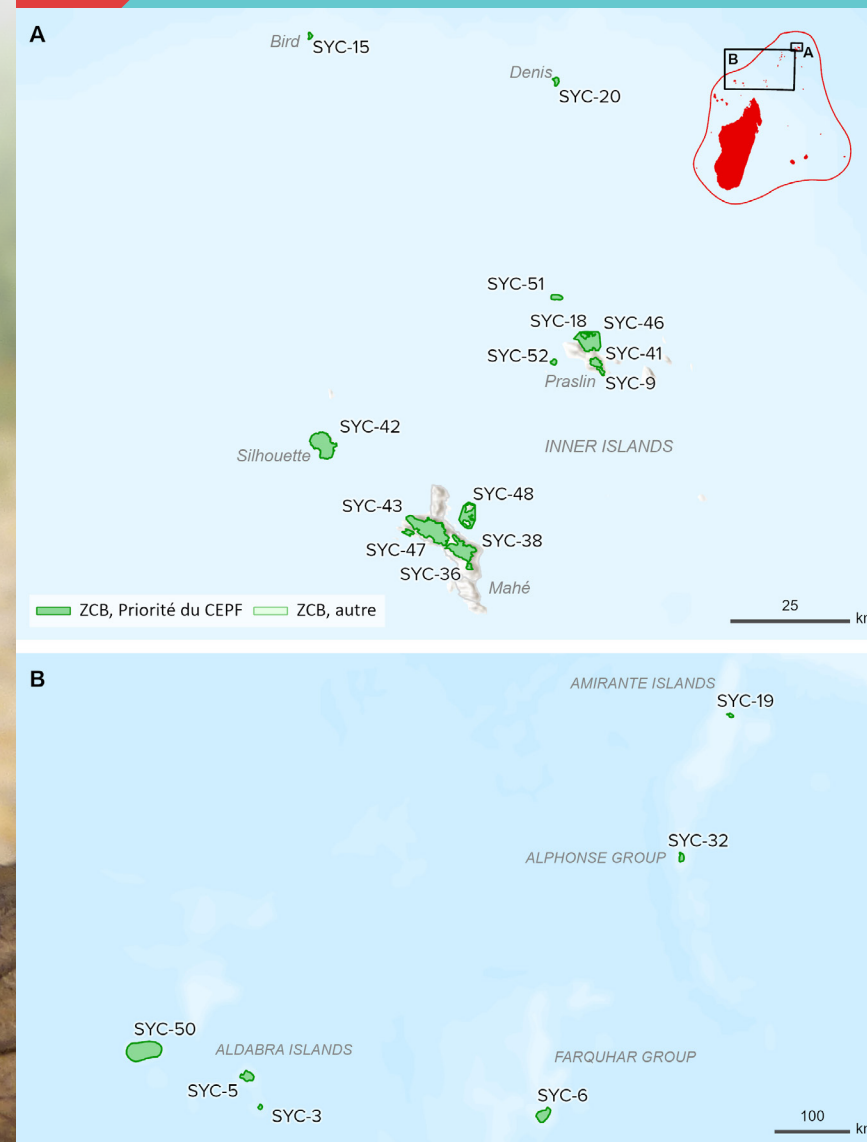
Code	Sites Prioritaires du CEPF
COM-01	Forêt de Moya
COM-04	Massif de la Grille
COM-05	Massif du Karthala
COM-07	Mont Ntringui (Hautes terres de Ndzuani)
COM-08	Parc Marin de Mohéli
COM-12	Zone de Bimbini et Ilot de la Selle
COM-14	Zone de Domoni
COM-16	Zone de Moya
COM-19	Zone de Pomoni
COM-20	Zone du Coelacanthe

MAURICE



Code	Sites Prioritaires du CEPF
MUS-02	Chaîne des Monts Bambou
MUS-03	Chamarel - Le Morne
MUS-05	Forêts Reliques du Plateau Central
MUS-06	Îlots de Rodrigues
MUS-08	Îlots du Sud-Est de l'île Maurice
MUS-11	Montagne Corps de Garde
MUS-12	Parc National des Gorges de la Rivière Noire et Zones Adjacentes
MUS-14	Plaine des Roches - Bras d'Eau
MUS-16	Versant Sud de Grande Montagne
MUS-17	Yemen-Takamaka

SEYCHELLES



Code	Sites Prioritaires du CEPF
SYC-03	Astove
SYC-05	Cosmolédo
SYC-06	Farquhar - Île du sud et îlots
SYC-09	Fond Ferdinand
SYC-15	Île aux Vaches (Bird Island)
SYC-18	Île Curieuse
SYC-19	Île D'Arros et Atoll Saint Joseph
SYC-20	Île Denis
SYC-32	Îles Saint-François et Bijoutier
SYC-36	Montagne Brûlée-Piton de l'Eboulis
SYC-38	Montagne Planneau (Grand Bois-Varigault-Cascade)
SYC-41	Parc National de Praslin
SYC-42	Parc National de Silhouette
SYC-43	Parc National du Morne Seychellois
SYC-46	Parc National Marin de l'Île Curieuse
SYC-47	Parc National Marin de Port Launay et Zones Humides Côtières
SYC-48	Parc National Marin de Sainte-Anne
SYC-50	Réserve Spéciale d'Aldabra
SYC-51	Réserve Spéciale de l'Île Aride
SYC-52	Réserve Spéciale de l'Île Cousin



Indri (*Indri indri*) © O. Langrand



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND



CRITICAL ECOSYSTEM
PARTNERSHIP FUND

Le Fonds de partenariat pour les écosystèmes critiques

Bureaux situés à :
Conservation International
2011 Crystal Drive, Suite 600
Arlington, VA 22202 USA

www.cepf.net

cepf@cepf.net

IUCN NL, SAF/FJKM (Madagascar), ID-ONG (Comores), FORENA (Maurice) et SeyCCAT (Seychelles), en tant qu'équipe régionale de mise en oeuvre, travaillent avec le CEPF pour mettre en oeuvre une stratégie de conservation sur cinq ans pour le *hotspot* de biodiversité de Madagascar et des îles de l'océan Indien et pour renforcer les capacités de la société civile locale.

Le CEPF est une initiative conjointe de l'Agence française de développement, de Conservation International, de l'Union européenne, du Fonds pour l'environnement mondial, du gouvernement du Japon et de la Banque mondiale.